



# Syndicat National **FO** des Finances Publiques

## Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex  
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : [fo.@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.@dgfip.finances.gouv.fr)

Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

### Comité Social d'Administration du 16 avril 2024

#### Liminaire

Monsieur le Président,

nul n'a pu passer au travers de la nouvelle sortie polémique du Ministre Guérini attaquant encore une fois les fonctionnaires. Cela ne fait que confirmer les craintes que nous évoquons régulièrement, quant à l'avenir de la Fonction Publique et de la DGFIP plus particulièrement.

Pourtant, le 22 février dernier sur Ulysse, le DG par intérim soulignait que « la DGFIP reste le service public donnant la plus grande satisfaction aux Français », en oubliant au passage que la DGFIP ne reste debout que grâce à l'engagement profond et permanent, à l'investissement quotidien et à l'indéfectible attachement au service public de 90 000 agents restants qui lui permettent de relever depuis des décennies tous les défis à laquelle on l'expose avec des moyens qu'on s'obstine à lui refuser. Pensons notamment à l'implication reconnue des agents durant la crise Covid, à la campagne GMBI, ou à la réforme du NRP...

Après tout cela, les agents en sont encore et toujours à devoir démontrer leur mérite et leur investissement.

Alors quelle reconnaissance pour les agents ?

Après l'absence de revalorisation du point d'indice, les pertes de pouvoir d'achat, le tassement des grilles, les salaires qui progressent deux fois moins vite que dans le privé, les attaques contre le Statut de la Fonction Publique, la recherche de 10 milliards d'économies, une nouvelle étape du démantèlement de la Fonction Publique est franchie avec la rémunération au mérite, la remise en cause des catégories, et le licenciement des fonctionnaires.

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, la sortie médiatique du Ministre n'est que de la poudre aux yeux avant une échéance électorale qui se profile et ne fera qu'attiser la contestation dans le contexte social actuel. Ces idées ne feront qu'accentuer la dégradation des conditions de travail, accélérer la remise en cause de l'exercice quotidien des missions, fragiliser davantage des services publics qui, désormais, partout agonisent, et générer de nouvelles tensions dans les services qui n'en ont clairement pas besoin dans la période actuelle.

Les agents ne seront pas tous bénéficiaires !

Comme à la fête foraine, il n'y aura qu'un pompon et donc beaucoup trop de déçus.

Pour **F.O.-DGFIP**, la rémunération au mérite n'est donc qu'un leurre destiné à faire croire que certains pourraient voir leur rémunération progresser, dans une perspective de gel perpétuel de la valeur du point.

Nous continuons de revendiquer que les négociations en cours débouchent sur des mesures qui constituent une véritable reconnaissance de l'engagement de l'ensemble des agents de la DGFIP sans pouvoir nous départir de la désagréable sensation que lorsqu'il s'agit de demander aux agents des sacrifices, il n'y a pas de limite, alors que quand il est question de reconnaître leur dévouement, il n'y a pas de crédits !

Notre régime indemnitaire n'a pas évolué depuis dix ans et nous défendons une augmentation substantielle et pérenne pour tous. Et ce n'est pas l'aumône de 5 points d'indice au 1er janvier qui va y suffire.

La reconnaissance se mesure aussi parfois à des dispositions qui ne coûtent rien ou pas grand-chose. Le refus persistant d'accorder le pont naturel du 10 mai reste inacceptable. D'où notre appel à la grève pour cette journée.

D'autant que cette autorisation d'absence, ou des aménagements ont été accordés dans plus d'une quarantaine de départements. Les agents normands seraient-ils donc moins méritants ?

Sur l'ordre du jour de ce CSAL, nous reviendrons sur l'ensemble des points en séance.

Concernant le budget, les agents devront encore une fois se serrer la ceinture. Les travaux et achats non réalisés cette année auront encore des impacts négatifs sur leurs conditions de travail.

Demander de faire des économies à outrance sur le fonctionnement des services, n'a aucun sens alors que parallèlement, on détériore les conditions de recouvrement de tous les produits, en abandonnant le recouvrement au plus près du terrain. Le gouvernement veut mettre les collectivités locales à la diète et paradoxalement, les décisions sont prises de délaier leurs recettes.

Pour la DGFIP à n'en pas douter, les résultats de l'Observatoire Interne et du TBVS seront sûrement révélateurs de notre désarroi administratif cette année malgré la mise en place de votre plan d'action « innovant ».

Etant en CSAL, nous vous remercions de préciser le devenir des SPF au vu de la note du 21/03/2024. Nous vous demandons que l'exécution de cette note soit vue en instance avant sa mise en application.

Il semblerait que la Seine-Maritime se soit portée volontaire pour une expérimentation de la semaine **EN** 4 jours. Merci de nous apporter quelques précisions concernant les modalités d'application et les services qui seront retenus. Nous ne trouverions pas acceptable que des agents s'engagent sans connaître toutes les répercussions sur leur vie.

En questions diverses, nous reviendrons sur la Responsabilité des Gestionnaires Publics. En effet, le traitement des premières affaires ne peut que raviver l'inquiétude du réseau dont **F.O.-DGFIP** a été le relais.

**Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :**

ici

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)